

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES-RESTAURATION-EXTRASCOLAIRES

2019/2020

Nom	
Prénom	
Ecole	
ATTENTION:	
Ce dossier doit-être rendu complet, avant le 28 JUIN 2019.	
Dans le cas ou le dossier serait incomplet ou non-fourni, votre enfant ne p	
accueilli dans les différents accueils.	
Veuillez cocher les éléments suivants pour la bonne prise en charge de	e votre
dossier:	
☐ Fiche d'inscription Enfant-Famille	
Fiche d'inscription accueils périscolaires-restauration-extrascolaires	ires
☐ Date et signature signifiant que vous avez pris connaissance du règlement intérieur	
☐ Attestation d'assurance civile que vous pourrez nous fournir à la rentrée	
Photocopie du carnet de vaccination	
Protocole d'accueil individualisé (PAI) si existant + photo d'identité	
☐ Copie du jugement si séparation des parents	
Copie du calendrier si garde alternée	
☐ Attestation MSA	

Ce dossier sera à remplir 2 fois durant la scolarité de votre enfant :

- Une fois lors de son entrée à l'école maternelle.
- Une fois lors de son entrée à l'école élémentaire.

L'inscription aux différents accueils devra être systématique lors de chaque nouvelle inscription à l'école. Seule la fiche d'inscription aux activités périscolaires-restauration-extrascolaires sera à renouveler chaque année. Toute information devra être fournie en cas de changement au :

Service Municipal Enfance Jeunesse 3 allée Claude Blois

63 360 GERZAT.

N° de tel: 04 73 27 85 05

inscriptions-smej@ville-gerzat.fr